



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**Première session, 58<sup>e</sup> législature**

---

**FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 30**  
**le mercredi 25 mars 2015**

---

**AFFAIRES COURANTES**

Prière  
Présentation d'invités  
Déclarations de députés  
Questions orales (30 minutes)  
Dépôt de documents  
Déclarations de ministres  
Présentation des pétitions  
Réponses aux pétitions et aux questions écrites  
Présentation des rapports de comités  
Dépôt de projets de loi  
Avis de motion  
Avis d'affaires émanant de l'opposition  
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre  
Votes par appel nominal différés  
Affaires du jour

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS**

**PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE**

**Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée**

17, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*. L'hon. M. Horsman.

**COMITÉ PLÉNIER**

9, *Loi modifiant la Loi sur le pétrole et le gaz naturel*. L'hon. M. Arseneault.

10, *Loi modifiant la Loi électorale*. M. Coon.

14, *Loi visant à assurer la gouvernance responsable*. L'hon. M. Melanson.

15, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*. M. Wetmore.

**COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ**

18, *Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique*. M. LePage.

**PROJETS DE LOI DEVANT RECEVOIR LA SANCTION ROYALE**

4, *Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux*. L'hon. M. Boudreau.

6, *Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick*. L'hon. M. Gallant.

7, *Loi prévoyant la dissolution de l'Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick*. L'hon. M. Arseneault.

12, *Loi concernant les Lois révisées de 2014*. L'hon. M. Rousselle, c.r.

16, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*. L'hon. M. Gallant.

**COMITÉ DES SUBSIDES**

Budget de capital, 2015-2016

Budget supplémentaire, Volume I, 2013-2014

**MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

**Motion 23** — L'hon. M. Melanson, appuyé par l'hon. M. Gallant, proposera, le mardi 31 mars 2015, la résolution suivante : que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

**Motions réglées**

**Motion 4** — L'hon. M. Fraser. Adoption de la motion le 4 décembre 2014.

**Motion 5** — L'hon. M. Fraser. Débat sur la motion le 10 décembre 2014 ; adoption de la motion le 10 décembre 2014.

**Motion 6** — L'hon. M. Melanson. Débat sur la motion le 17 décembre 2014 ; adoption de la motion le 17 décembre 2014.

**Motion 7 — L'hon. M. Fraser.** Débat sur la motion les 10, 11, 13, 17 et 18 février et le 10 mars 2015 ; adoption de la motion amendée le 10 mars 2015.

**Motion 8 — L'hon. M. Fraser.** Adoption de la motion le 11 décembre 2014.

**Motion 12 — L'hon. M. Fraser.** Adoption de la motion le 19 décembre 2014.

**Motion 15 — L'hon. M. Fraser.** Adoption de la motion le 12 février 2015.

**Motion 24 — L'hon. M. Albert.** Adoption de la motion le 13 mars 2015.

**Motion 25 — L'hon. M. Albert.** Adoption de la motion le 17 mars 2015.

#### **MOTIONS DES DÉPUTÉS DU PARTI MINISTÉRIEL**

**Motion 16 — M. Bourque,** appuyé par M<sup>me</sup> LeBlanc, proposera, le mercredi 18 février 2015, la résolution suivante :

que, par dérogation à l'horaire de séance actuel, prescrit au paragraphe 29(1) du Règlement, la Chambre, le mardi, le mercredi et le jeudi, siège aussi de 19 h à 22 h ;  
que le présent ordre spécial entre en vigueur dès son adoption et le demeure pour le reste de la première session de la 58<sup>e</sup> législature.

**Motion 22 — M. Ames,** appuyé par l'hon. M. Doucet, proposera, le mardi 17 mars 2015, la résolution suivante :

attendu que le député conservateur fédéral de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, John Williamson, a récemment tenu, en public, des propos qui étaient à la fois racistes et dégradants ;

attendu que les propos tenus traduisaient un mépris pour les personnes de différentes origines raciales qui travaillent fort pour nos compagnies néo-brunswickoises, paient des taxes et impôts et contribuent de façon importante à notre économie provinciale ;

attendu que les propos tenus traduisaient aussi un mépris pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick qui, pour leurs propres raisons légitimes, reçoivent des prestations d'assurance-emploi ;

attendu que les propos tenus traduisaient l'indifférence totale du député conservateur fédéral à l'égard de l'importante contribution des travailleurs de toutes origines à notre économie provinciale ;

attendu que le Nouveau-Brunswick reconnaît depuis longtemps qu'il lui est urgent et pressant d'augmenter sa population afin de dynamiser sa croissance économique ;

attendu que les propos racistes du député conservateur fédéral, proférés si ouvertement et publiquement, entravent sérieusement la capacité du Nouveau-Brunswick à attirer des immigrants afin qu'ils aident à faire croître l'économie de la province ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick rejette les opinions du député conservateur de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest et affirme que le gouvernement du Nouveau-Brunswick dénonce de tels propos et de telles opinions de nature dégradante.

**Motion 26 — M. Guitard,** appuyé par M. Bertrand LeBlanc, proposera, le jeudi 26 mars 2015, la résolution suivante : que, par dérogation au Règlement de l'Assemblée et après l'adoption de la présente motion, deux derniers jours soient consacrés aux délibérations à toutes les étapes de l'étude des projets de loi 9 et 14, à partir du 24 mars 2015, et que,

à l'expiration du délai de deux jours, sauf conclusion antérieure de l'étude, le président de l'Assemblée ou du Comité plénier, selon le cas, interrompt les délibérations et procède à chaque mise aux voix nécessaire pour donner suite aux ordres portant deuxième lecture, étude en Comité plénier et rapport à la Chambre ainsi que troisième lecture et adoption des projets de loi et qu'il soit permis, au besoin, que ces projets de loi franchissent plus d'une étape le jour même.

### ***Motions réglées***

**Motion 11 — M. Bourque.** Débat sur la motion le 19 décembre 2014 ; adoption de la motion le 19 décembre 2014.

**Motion 18 — M. Guitard.** Débat sur la motion le 20 février 2015 ; adoption de la motion le 20 février 2015.

### **AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION**

#### **DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION**

11, *Loi sur la sécurité alimentaire locale*. M. Coon.

13, *Loi visant à restituer à la Couronne certains droits relatifs à l'approvisionnement en bois et à l'aménagement forestier*. M. Coon.

### **MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION**

#### ***Motions pouvant faire l'objet d'un débat***

**Motion 20 — M. B. Macdonald,** appuyé par M. Urquhart, proposera, le jeudi 26 février 2015, la résolution suivante :

attendu que les services d'incendie, de police et d'ambulance et d'autres premiers intervenants réguliers fournissent des services d'urgence essentiels dans notre province et que les membres de ces divers services s'exposent souvent à de grands risques ;

attendu que les membres des Forces armées canadiennes interviennent souvent en situation de crise, tant au Canada qu'outre-mer, et qu'ils mettent sans hésiter leur vie en danger ;

attendu que de nombreux organes du gouvernement, y compris le ministère de la Sécurité publique, le ministère des Ressources naturelles, le ministère du Développement social, la Garde côtière canadienne et l'Organisation des mesures d'urgence, viennent en aide à notre province en temps de crise ;

attendu que les équipes de recherche et sauvetage, les radioamateurs, les sauveteurs, la Société de Sauvetage, la Patrouille canadienne de ski, l'Ambulance Saint-Jean, la Croix-Rouge et d'autres groupes fournissent des services essentiels en temps de crise ;

attendu que les soupes populaires, les banques alimentaires, les centres pour les victimes d'agression sexuelle, les lignes d'assistance, les maisons de transition, les refuges

d'urgence et bien d'autres organismes bénévoles fournissent d'importants services de première ligne aux personnes ayant des besoins urgents ;  
 attendu que les hôpitaux, les cliniques, les médecins, le personnel infirmier et de nombreux autres professionnels de la santé fournissent des soins médicaux d'urgence ;  
 attendu que de nombreux groupes confessionnels apportent souvent un soutien crucial aux personnes qui se trouvent en situation de crise ;  
 attendu que nos premiers intervenants et les membres de nos autres services d'urgence, ainsi que leur famille et leurs amis, méritent une journée qui vise à souligner leurs réussites et à reconnaître leur service envers notre collectivité ;  
 qu'il soit à ces causes résolu que le samedi qui précède immédiatement le Jour commémoratif national des policiers et des agents de la paix soit officiellement désigné Journée des services d'urgence au Nouveau-Brunswick.

**Motion 21 — M. Coon**, appuyé par M. Bernard LeBlanc, proposera, le jeudi 12 mars 2015, la résolution suivante :

attendu que les députés à l'Assemblée législative sont les représentantes et représentants élus des gens du Nouveau-Brunswick ;  
 attendu qu'il est important que la population comprenne bien les fonctions et responsabilités des députés provinciaux ;  
 attendu qu'il serait utile pour les députés de disposer de lignes directrices les aidant dans l'exercice de leurs fonctions ;  
 attendu que l'efficacité des députés provinciaux et leur reddition de comptes aux gens du Nouveau-Brunswick pourraient être améliorées si l'Assemblée législative formulait un énoncé officiel des principales fonctions et responsabilités de ces députés ;  
 attendu que, dans son rapport déposé à l'Assemblée législative le 3 avril 2003, le Comité d'administration de l'Assemblée législative a recommandé l'adoption d'un code de déontologie et d'exercice du mandat parlementaire ;  
 qu'il soit à ces causes résolu que le Règlement de l'Assemblée législative soit modifié par l'adjonction, après l'article 123, de ce qui suit :

**« Partie IX**

« **124(1)** L'Assemblée législative établit un code de déontologie et d'exercice du mandat parlementaire (« le code »).

« **124(2)** Le code est imprimé en annexe au *Règlement de l'Assemblée législative* et dans le *Guide d'orientation* des députés à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. »

**Motion 27 — M. Northrup**, appuyé par M<sup>me</sup> Dubé, proposera, le jeudi 26 mars 2015, la résolution suivante :

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick aiment pratiquer des activités de plein air comme le ski et la planche à neige afin de rester actifs pendant les mois d'hiver ;  
 attendu que le ski et la planche à neige sont des activités qui devraient être pratiquées de façon sécuritaire ;  
 attendu que les traumatismes crâniens sont la cause principale de décès chez les skieurs et les planchistes de tout âge ;

attendu que le port d'un casque réduit le risque de traumatismes craniocérébraux chez les skieurs ou les planchistes et qu'il peut leur sauver la vie ;  
 attendu que de nombreux cas de traumatismes craniocérébraux ont été attribués au fait que des personnes au Nouveau-Brunswick pratiquent le ski ou la planche à neige sans porter de casque ;  
 attendu que des membres du public ont milité en faveur du port obligatoire d'un casque au Nouveau-Brunswick pour toutes les personnes qui pratiquent le ski ou la planche à neige ;  
 attendu qu'il est dans l'intérêt public de rendre le port d'un casque obligatoire pour la pratique du ski ou de la planche à neige ;  
 qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à déposer un projet de loi visant à rendre obligatoire le port d'un casque pour la pratique du ski ou de la planche à neige.

**Motion 28 — M. Stewart**, appuyé par M<sup>me</sup> Dubé, proposera, le jeudi 26 mars 2015, la résolution suivante :

attendu que l'adoption est une question personnelle très importante ;  
 attendu que le Nouveau-Brunswick tient des dossiers d'adoption depuis plus de 100 ans ;  
 attendu que, aux termes de la *Loi sur les services à la famille*, les dossiers d'adoption sont scellés et l'identité des enfants, des parents naturels et des parents adoptifs est protégée ;  
 attendu que l'opinion de la société sur l'adoption a varié au fil des ans et que l'attitude des gens du Nouveau-Brunswick change à l'égard de l'adoption ;  
 attendu que le ministère du Développement social a proposé en avril 2014 de moderniser le Registre de divulgation de renseignements après l'adoption en s'appuyant sur la recherche relative aux pratiques exemplaires et sur un examen de ce qui se fait ailleurs ;  
 attendu que le ministère propose l'ouverture des dossiers d'adoption scellés afin de donner aux adoptés adultes et aux parents naturels accès à leurs renseignements identificateurs respectifs, s'il est satisfait à certains critères ;  
 attendu que le ministère a sollicité l'apport du public à l'égard des propositions formulées, notamment par la publication d'un document de travail, par la tenue d'une série de séances publiques régionales et par la tenue d'un forum réunissant des parties prenantes ;  
 attendu que le ministère a publié en août 2014 un document intitulé *Réponse du public* qui rend compte des opinions recueillies dans le cadre du processus d'engagement des citoyens ;  
 attendu que les communications reçues par le ministère, et dont fait état le document *Réponse du public*, montrent qu'une très large majorité des gens appuient l'ouverture des dossiers d'adoption scellés et conviennent qu'elle comporte des avantages ;  
 attendu qu'il vaut la peine pour le gouvernement de donner suite aux propositions du ministère ;  
 qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à donner suite aux propositions du ministère du Développement social de moderniser le Registre de divulgation de renseignements après l'adoption et d'ouvrir les dossiers d'adoption scellés afin que les adoptés adultes et les parents naturels aient accès à leurs renseignements identificateurs respectifs, s'il est satisfait à certains critères.

### ***Motions portant dépôt de documents***

**Motion 19 — M. B. Macdonald**, appuyé par M<sup>me</sup> Lynch, proposera, le jeudi 26 février 2015, qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, quel que soit le support, en la possession ou relevant du Cabinet du premier ministre, du premier ministre, du ministère des Finances, du ministre des Finances, du ministère de la Santé, du Réseau de santé Horizon, du Réseau de santé Vitalité, de l'Hôpital Dr Everett Chalmers, du ministre de la Santé ou de toute autre autorité compétente, à savoir un employé, un ministère, un organisme, un conseil ou une commission, et la correspondance ou autre communication, quel que soit le support, échangée entre ces entités et ces personnes ou au sein de ces entités ou échangée avec le gouvernement fédéral ou avec d'autres gouvernements provinciaux ou territoriaux ou administrations municipales relativement aux dépenses en capital et aux améliorations prévues des biens immobiliers, y compris les chiffres du budget, les tableaux, les projections et les chiffres du budget qui sont à prévoir, ainsi que les rapports et les études ayant trait aux immobilisations du Réseau de santé Horizon et du Réseau de santé Vitalité, notamment l'Hôpital Dr Everett Chalmers, pour la période allant de 2010 à 2020 inclusivement.

### ***Motions réglées***

**Motion 1 — M. Stewart.** Débat sur la motion le 11 décembre 2014; adoption de la motion amendée le 11 décembre 2014.

**Motion 2 — M. Steeves.** Débat sur la motion le 12 mars 2015; rejet de la motion le 12 mars 2015.

**Motion 3 — M. Wetmore.** Débat sur la motion le 18 décembre 2014; rejet de la motion le 18 décembre 2014.

**Motion 9 — M. Stewart.** Débat sur la motion le 12 février 2015; adoption de la motion amendée le 12 février 2015.

**Motion 10 — M<sup>me</sup> Shephard.** Débat sur la motion le 18 décembre 2014; adoption de la motion amendée le 18 décembre 2014.

**Motion 13 — M. Jeff Carr.** Débat sur la motion le 19 mars 2015; rejet de la motion le 19 mars 2015.

**Motion 14 — M. Wetmore.** Débat sur la motion le 19 février 2015; rejet de la motion le 19 février 2015.

**Motion 17 — M. Steeves.** Débat sur la motion le 12 mars 2015; adoption de la motion amendée le 12 mars 2015.

### **PÉTITIONS**

- |  |                                |
|--|--------------------------------|
| 1, M. Wetmore — présentée le 9 décembre 2014.              | (Réponse, le 26 janvier 2015)  |
| 2, M <sup>me</sup> Wilson — présentée le 10 décembre 2014. | (Réponse, le 22 décembre 2014) |
| 3, M. Wetmore — présentée le 10 décembre 2014.             | (Réponse, le 26 janvier 2015)  |
| 4, M <sup>me</sup> Wilson — présentée le 11 décembre 2014. | (Réponse, le 22 décembre 2014) |

- 5, M. Wetmore — présentée le 11 décembre 2014. (Réponse, le 26 janvier 2015)
- 6, M<sup>me</sup> Wilson — présentée le 12 décembre 2014. (Réponse, le 22 décembre 2014)
- 7, M. Wetmore — présentée le 12 décembre 2014. (Réponse, le 26 janvier 2015)
- 8, M. Wetmore — présentée le 17 décembre 2014. (Réponse, le 26 janvier 2015)
- 9, M. Coon — présentée le 17 décembre 2014. (Réponse, le 22 décembre 2014)
- 10, M. Wetmore — présentée le 18 décembre 2014. (Réponse, le 26 janvier 2015)
- 11, L'hon. M. Fraser — présentée le 10 février 2015.
- 12, M. Northrup — présentée le 10 février 2015. (Réponse, le 27 février 2015)
- 13, M. LePage — présentée le 11 février 2015. (Réponse, le 17 mars 2015)
- 14, M. Northrup — présentée le 11 février 2015. (Réponse, le 27 février 2015)
- 15, M. Northrup — présentée le 12 février 2015. (Réponse, le 27 février 2015)
- 16, M. Bernard LeBlanc — présentée le 13 février 2015. (Réponse, le 23 mars 2015)
- 17, M. Northrup — présentée le 13 février 2015. (Réponse, le 27 février 2015)
- 18, M. Northrup — présentée le 18 février 2015. (Réponse, le 27 février 2015)
- 19, M. Northrup — présentée le 19 février 2015. (Réponse, le 17 mars 2015)
- 20, M. Northrup — présentée le 20 février 2015. (Réponse, le 17 mars 2015)
- 21, M. Bernard LeBlanc — présentée le 10 mars 2015.
- 22, M. Northrup — présentée le 10 mars 2015.
- 23, M. Oliver — présentée le 10 mars 2015.
- 24, M. Northrup — présentée le 11 mars 2015.
- 25, M. Bernard LeBlanc — présentée le 11 mars 2015.
- 26, M. Oliver — présentée le 11 mars 2015.
- 27, M. Northrup — présentée le 12 mars 2015.
- 28, M. Coon — présentée le 12 mars 2015.
- 29, M. Oliver — présentée le 12 mars 2015.
- 30, M<sup>me</sup> Shephard — présentée le 13 mars 2015.
- 31, M. Oliver — présentée le 13 mars 2015.
- 32, M. Northrup — présentée le 17 mars 2015.
- 33, M. Oliver — présentée le 17 mars 2015.
- 34, M. Northrup — présentée le 18 mars 2015.
- 35, M. Oliver — présentée le 18 mars 2015.
- 36, M<sup>me</sup> Shephard — présentée le 19 mars 2015.
- 37, M. Oliver — présentée le 19 mars 2015.
- 38, M. Northrup — présentée le 20 mars 2015.
- 39, M. Oliver — présentée le 20 mars 2015.
- 40, M. Northrup — présentée le 24 mars 2015.
- 41, M. Oliver — présentée le 24 mars 2015.
- 42, M. Oliver — présentée le 24 mars 2015.

## RAPPORTS DE COMITÉS

Premier rapport du Comité permanent de la procédure — déposé le 10 décembre 2014.

**RAPPORTS/DOCUMENTS**

***Dépôt au bureau du greffier***

Rapport de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick, Volume I, audit de performance, 2015 — déposé le 24 mars 2015.

Donald J. Forestell,  
greffier de l'Assemblée législative